

PR – DAJRD – SAJ

Service Affaires Juridiques
Dossier suivi par Mme Claire FROMENT-BERTHOU
Tel. : 03.80.63.65.13
courriel : dgsd.prat.dajr.saj@cotedor.fr

Association Transparence Citoyenne
1 ALLEE DES TOURNESOLS
28000 CHARTRES

dada+request-45200-9d68f853@madada.fr

Dijon, le **10 AVR. 2024**

Madame, Monsieur,

A la suite de votre récente demande complémentaire, je vous informe que je procède à la communication des documents demandés sous un format exploitable au sens de la jurisprudence de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs pour l'année 2022 et élaborés dans le cadre de l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU).

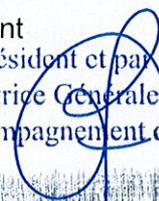
Pour l'année 2021, le Département ne possède pas d'autres documents que le Compte Administratif disponible sur son site internet.

Enfin, pour l'année 2023, la liste des subventions accordées aux associations n'est pas encore communicable dans la mesure où le CFU n'a pas été délibéré par l'Assemblée Départementale.

Tels sont les éléments dont je dispose au regard de votre demande de communication de documents administratifs.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale Adjointe
Ressources et Accompagnement des Transformations




Florence CARDOT